# Les Fabriques des Solidarités en régions

Rapport 2019-2020

**Dans le cadre de sa démarche interculturelle, Vie Féminine a mis en place les Fabriques des Solidarités. Ce projet d'éducation permanente consiste à développer des actions permettant aux femmes d'expérimenter concrètement des solidarités, à partir de deux portes d'entrée : la réflexion et l'action. Ce rapport présente les activités organisées par Vie Féminine, entre Juillet 2019 et Juin 2020 dans le cadre du subside ILI, autour de 3 dispositifs : la Fabrique des Solidarités, les permanences juridiques et enfin, les permanences sociales.**

A travers ce projet, il s'agit de multiplier des lieux de mixité sociale et culturelle qui soient des espaces de rencontre et de confrontation d'idées pour lutter collectivement contre le racisme et les préjugés qui s'y rapportent. **Les Fabriques des Solidarités sont des espaces privilégiés pour mettre en avant les identités multiples et les aspirations plurielles de TOUTES les femmes.** Les objectifs sont de :

- Créer des moments collectifs permettant la rencontre de femmes de différentes cultures et origines ;
- Permettre aux femmes de partager des expériences positives et des stratégies d'émancipation ;
- Permettre aux femmes de prendre conscience des stéréotypes sexistes et racistes, de les déconstruire pour les dénoncer ;
- Créer des solidarités entre les femmes vivant des réalités différentes.

**Chaque région s’est emparée des thématiques de la déconstruction des stéréotypes racistes, du racisme comme système de domination et de la solidarité au sein d’un groupe multiculturel**, en choisissant d’organiser une Fabrique des Solidarités selon l’angle le plus pertinent au niveau régional. Et ce, afin de créer une dynamique qui puisse s’inscrire dans un processus avec un groupe de femmes en respectant les éléments fondamentaux au travail de Vie Féminine, le travail de proximité, la parole des femmes, etc. Si les finalités de travail et les balises restent communes à l’ensemble du Mouvement, il était important que chaque région puisse définir avec les femmes la manière qui leur semblait la plus pertinente d’aborder ces questions de racisme et de solidarité.

La crise sanitaire a pu être un frein conséquent dans l’évolution de certains volets du projet et plus particulièrement pour celui de la Fabrique des Solidarités. Ce rapport en tient compte. Mais elle a également été une opportunité et a permis de créer de nouvelles solidarités, via les réseaux sociaux par exemple mais aussi via les aides sociales, la distribution de colis alimentaires, etc. Dans le contexte de cette crise, les permanences sociales et juridiques ont continué à fonctionner et le nombre de consultations a même augmenté.

Retrouvez l’intégralité des actions menées :